

**REF.
SLIFTSP**

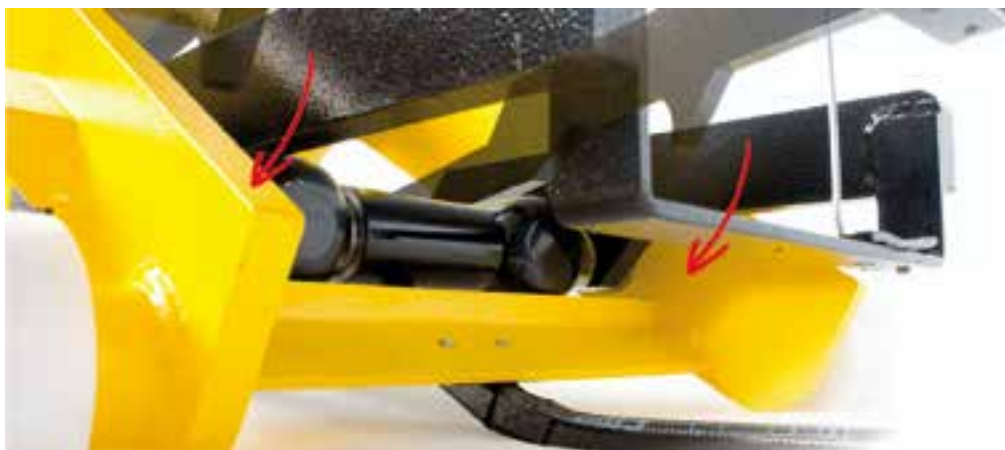
SLIFT

CRIC DOUBLE EFFET

TOP DES VENTES

Le pont Slift est un cric double effet révolutionnaire, conçu avec une expertise italienne, offrant une mobilité optimale et une polyvalence inégalée pour divers travaux de levage. Sa conception ultra-plate permet de l'utiliser sous la majorité des véhicules, et ses deux vérins assurent un levage efficace, stable et sécurisé. Alliant design élégant et robustesse, le Slift est un choix idéal pour les professionnels, permettant un gain de temps significatif dans les ateliers.





**LE SEUL AVEC
VEROUILLAGE
DE SÉCURITÉ**

OPTION

SLIFT.43



SLIFT.42



SLIFT.36



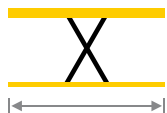
APPLICATIONS



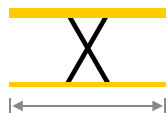
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES



89 kg



1620 mm



1120 mm



630 mm



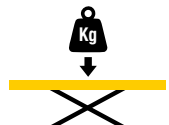
110 mm



400 mm



700 Bar



2500 kg



1200x800x450 mm





SLIFT



DISTRIBUE PAR



1. CARACTERISTIQUES GENERALES

SLIFT est un CRIC DE LEVAGE hydraulique conçu et construit pour soulever la partie postérieure ou antérieure d'un véhicule.

Il offre des garanties de stabilité dans la tenue de la charge aussi bien durant les opérations de montée que de descente.

Les mouvements de montée et de descente sont obtenus avec un cylindre hydraulique, commandé par une pompe hydropneumatique calibrée à 700 bar.

Le cric de levage SLIFT a des dimensions d'encombrement réduites (voir chap. 14 Données techniques) et une maniabilité considérable, obtenue avec 4 roues qui permettent son déplacement facile.

Le déroulement des opérations de travail se fait à hauteur d'homme.

La machine est accompagnée par ce Manuel et par le Certificat de Conformité.

Le manuel d'Instruction, d'Utilisation et d'Entretien, auquel est joint le Certificat de Conformité CE, doit accompagner l'appareil également en cas de cession de celui-ci et doit être conservé à proximité du lieu d'installation et d'utilisation de la machine.

2. DESTINATION D'UTILISATION

SLIFT est destiné aux GARAGES AUTOMOBILES, aux MAGASINS DE PNEUS et aux CARROSSERIES, pour les entretiens, les vérifications et les réparations de véhicules automobiles. Il n'a pas été conçu, ni ne peut être affecté au soulèvement de personnes.

SLIFT doit être utilisé à l'intérieur de pièces de travail, protégé des agents atmosphériques (pluie, humidité, vent, etc.). La température des pièces où le cric de levage sera utilisé ne devra pas être inférieure à 10°C et supérieure à 40°C.

SLIFT n'a pas été conçu pour que les personnes accomplissent des opérations, de quelque nature que ce soit, sous le véhicule soulevé et ni pour faire basculer le véhicule soulevé.

La non prise en compte de cette destination d'utilisation du cric de levage peut comporter de graves risques pour les opérateurs et/ou des dommages aux choses, relevant exclusivement de leur responsabilité.

L'utilisateur doit utiliser SLIFT conformément à sa destination d'utilisation et à toutes les prescriptions du Constructeur.

NOTA BENE : Le Constructeur ou ses revendeurs ne se considéreront en aucun cas responsables pour d'éventuels dommages aux personnes et aux choses, dus à une utilisation incorrecte, imprudente et autre que celle à laquelle SLIFT est destiné et dépendant, en totalité ou en partie, de la non observation de ce qui est prescrit dans ce Manuel.

L'activation de SLIFT implique l'acceptation implicite, de la part de l'utilisateur, de toutes les conditions prescrites par le Constructeur.

3. DONNEES D'IDENTIFICATION

Les données d'identification de SLIFT, les données relatives au Constructeur, le numéro de série, la charge utile et les données d'alimentation, sont reportés sur ce manuel et sur les plaques appliquées sur la structure.

L'utilisateur ne peut pas retirer, falsifier ou endommager les plaques.

La garantie est automatiquement annulée en cas de violation des plaques placées par le constructeur sur la structure du cric de levage.

4. EMBALLAGES

SLIFT est emballé avec du nylon thermodéformable pour protéger la structure et doit être déplacé avec un chariot élévateur ; la pompe hydropneumatique complète Ghibli produite par Cmo est livrée emballée dans une boîte.

Au moment de l'ouverture des emballages, on recommande de contrôler que les pièces expédiées correspondent à leur contenu effectif, ainsi que l'intégrité de la marchandise.

Ces examens sont effectués en présence du transporteur, car la marchandise, sauf accords différents signés en phase de contrat, voyage aux risques et périls du Commettant.

Toute réclamation pour des dommages de transport, chargement, déchargement et déemballage non correct ne peut être débité au Constructeur.

5. PLAN D'APPUI

Le plan d'appui du cric de levage doit être exclusivement linéaire, dépourvu de connexions et avec des caractéristiques adaptées de tolérance de la charge.

ATTENTION

La non observation de cette prescription impérative peut comporter des risques de renversement de la charge avec de graves risques pour les personnes ou choses.

6. DEPLACEMENT

Le déplacement des emballages devra être effectué dans le respect des législations de sécurité et avec un personnel doté de pratique du déplacement mécanique des charges ; le personnel devra être doté de vêtements personnels de protection adaptés.

Le déplacement manuel de l'emballage contenant le cric de levage est expressément interdit.

Une fois l'emballage ouvert, SLIFT se présente partiellement monté.

Une fois placé sur le sol, il est possible de procéder au branchement des tuyaux d'alimentation avec la pompe hydropneumatique fournie.

7. ESPACE DE COMPETENCE

Pour des questions de sécurité, on prescrit d'utiliser SLIFT dans le respect de son espace minimum de pertinence, avec une distance adaptée par rapport à d'autre matériel ou aux murs de périmètre de la pièce environnante.

On conseille de signaler cette zone opérationnelle de travail avec des bandes au sol ou avec des colonnes fournies de chaînes de liaison de façon à éviter l'accès à des tiers étrangers dans la zone de travail.

La prescription a pour but de ne pas permettre la circulation à des personnes non préposées aux travaux, dans la zone de compétence et de sécurité, quand la charge est soulevée.

Toutes les manœuvres de montée, de stationnement et de descente doivent être effectuées sous la supervision et avec la plus grande attention de la part de l'opérateur.

Personne ne devra s'arrêter dans la zone de manœuvre et de pertinence du matériel.

Les opérations de montée et de descente doivent être effectuées par l'opérateur, qui devra toujours s'assurer d'avoir une issue pour s'échapper derrière lui.

8. CONNEXION DE L'ALIMENTATION

Les branchements qui suivent doivent être réalisés avec le matériel en position de repos :

- Brancher le tuyau provenant de la ligne pneumatique à la pompe (en contrôlant que la pression d'utilisation soit entre 8 et 10 bar), en outre s'assurer que l'installation pneumatique soit dotée d'un système de séchage de la condensation adapté.
- Brancher le tuyau de la pompe au cylindre en vérifiant que le branchement soit introduit correctement.

9. AVANT LA MISE EN MARCHÉ ET LE FONCTIONNEMENT

Avec l'énergie branchée, on conseille de soulever et de ramener au sol la plateforme sans véhicule à soulever, afin de se familiariser avec les commandes et d'apprendre au préalable leur fonctionnement. Essayer également de brancher et de libérer le mécanisme de sécurité avec le bouton prévu à cet effet.

Pour soulever un véhicule :

MONTEE

- S'assurer de débloquer le véhicule en désengageant le frein de stationnement (frein à main).
- La voiture doit être mise au point mort.
- Placer le matériel après les roues postérieures ou antérieures, en fonction du côté que l'on entend soulever de façon à ce que la plateforme arrive à couvrir la largeur du véhicule.
- Les bras peuvent être étendus uniquement jusqu'à un maximum de cm 25 par côté, c'est-à-dire jusqu'au signe marqué par l'étiquette rouge.
- S'assurer que l'extension des bras soit symétrique, c'est-à-dire égale pour chacun des côtés.

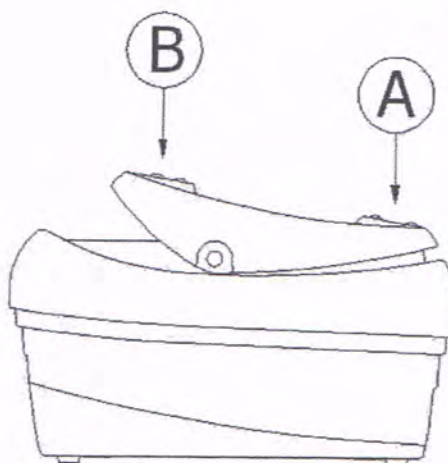
- Toujours s'assurer de l'introduction correcte de la plateforme avant de soulever la charge.
- Placer les tampons en contact avec la voiture et s'assurer que la structure du cric de levage (poutre centrale) n'entre pas en contraste avec des parties du véhicule et en particulier avec le pot d'échappement.
- Appuyer sur la pédale de la pompe côté A (voir figure 2) pour soulever la partie de la voiture à la hauteur désirée.
- Une fois arrivés à la hauteur désirée, lâcher la pédale et caler l'équipement jusqu'à l'introduction complète du mécanisme de sécurité.
- Si nécessaire, baisser légèrement la charge jusqu'à l'enclenchement de la sécurité, en appuyant sur la pédale de la pompe côté B (voir figure 2) pour envoyer en appui le crochet de sécurité sur le pivot prévu à cet effet.

DESCENTE :

- Appuyer sur la pédale de la pompe côté A (voir figure 2) pour soulever légèrement la plateforme et désengager la sécurité mécanique du pivot.
- Soulever le crochet de sécurité en agissant sur le bouton prévu à cet effet.
- Appuyer sur la pédale de la pompe côté B (voir figure 2) pour baisser la partie de la voiture à la hauteur désirée ou bien pour la ramener au sol.
- Dégager le cric de levage du point de soulèvement pour libérer les roues du véhicule.
- Procéder au déplacement du véhicule.

ATTENTION !!!! En fin de travail ou à l'occasion de pauses prolongées, **SLIFT** doit être ramené au sol. En aucune occasion, la charge ne doit être laissée en position élevée sans opérateur ou en stationnement seul.

FIGURE 2



10. AVERTISSEMENTS ET PRECAUTIONS A ADOPTER

En plus des prescriptions impératives contenues dans le chapitre 9 et dans le chapitre 12, on signale les prudences supplémentaires suivantes à adopter :

- **SLIFT** doit être utilisé par un personnel ayant plus de 18 ans, convenablement instruit et autorisé, à qui ce Manuel a été fourni.
- Le Manuel d'instruction, d'utilisation et d'entretien doit être lu avec attention avant l'utilisation et convenablement appliqué dans chacune de ses parties.
- L'utilisation de l'équipement est interdite pour soulever des personnes.
- Avant des opérations de montée et de descente, toujours s'assurer que la structure est libre d'outils, de chiffons, d'objets de quelque nature et type que ce soit ou d'autre encombrement.
- En cas de câbles électriques (pour lampes, outils portatifs, etc.), présents dans la zone de travail, toujours s'assurer de ne pas avoir effectué de passages ou d'appuis sur la structure, afin d'éviter

des risques de tailles de ceux-ci et la mise en tension de la structure métallique. Cette opération est obligatoire avant toute mise en fonctionnement de SLIFT .

- Durant la phase de mise en place de SLIFT sous la coque du véhicule, toujours s'assurer de la position correcte de la plateforme.
- Toujours contrôler visuellement la charge, surtout en phase de montée, en s'assurant qu'il n'y ait pas d'inclinaisons incorrectes ou d'anomalies. Dans ce cas-là, ramener la charge au sol et placer l'outil avec une distribution plus équilibrée du poids.
- Respecter la zone de compétence attribuée au cric de levage SLIFT par le Constructeur.
- Nettoyer la plateforme chaque fois qu'une souillure se vérifie qui pourrait conduire au glissement de la charge.
- Ne manipuler ou dévisser en aucun cas un quelconque composant du cric de levage, afin d'éviter des séparations dangereuses des parties.
- Toujours ramener la charge au sol à la fin de la journée de travail, et éviter de laisser le cric de levage en élévation avec charge pleine pendant une longue période.
- Ne dépasser en aucun cas la charge maximale fixe (KG 1800)

11. ANOMALIES, CAUSES ET REMEDES

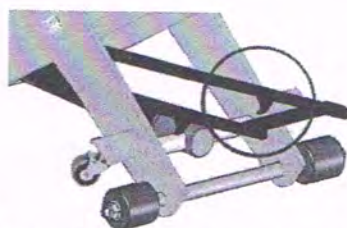
Ci-dessous sont énumérés quelques anomalies possibles et les causes et remèdes de celles-ci. En cas d'éventuelles situations non prévues dans la liste, interrompre l'utilisation du cric de levage et s'adresser au plus vite au Constructeur ou au Revendeur Autorisé pour recevoir des informations adaptées.

On conseille d'avoir recours à un personnel spécialisé et d'éviter des manipulations du cric de levage ou de ses commandes.

ANOMALIES	CAUSES	REMEDES
SLIFT durant la montée se bloque	Présence d'obstacles dans les jambes de soulèvement	Ramener la charge au sol, couper l'alimentation et retirer l'obstacle.
Les commandes sont actionnées, mais le cric de levage ne se soulève pas	Charge excessive.	Contrôler la charge utile du chargement et s'en tenir aux indications du constructeur.
	L'air pour l'alimentation de la pompe n'est pas suffisant.	Contrôler que l'air d'alimentation soit compris entre 8/10 bar
Le cric de levage se baisse sans agir sur les commandes de la pompe	Présence d'impuretés dans la vanne de vidange de la pompe	Contacteur le constructeur avant une quelconque manœuvre de réparation.
Pertes d'huile de la pompe	Usure des joints.	Contacteur le constructeur avant une quelconque manœuvre de réparation.
Pertes d'huile du tuyau	Usure ou coupure du tuyau.	Remplacer le tuyau flexible.
Pertes d'huile des branchements	Usure ou défaut du branchement.	Remplacer le branchement défectueux.

12. DISPOSITIFS DE SECURITE

Sécurité mécanique pour la tenue de la charge : s'enclenche automatiquement quand la charge est soulevée. Pour permettre un branchement parfait du crochet, on conseille de baisser légèrement la charge une fois la fin de course autorisée atteinte par le martinet hydraulique. Dans tous les cas, le blocage de la descente reste garanti.



Souple contrôle descente sur le martinet : pour permettre une descente plus régulière du cric de levage.

ATTENTION !!!!

On rappelle qu'en cas d'arrêt prolongé, il est de bonne norme de ramener la charge au sol. Avec le cric de levage élevé, la zone de compétence doit être complètement dépourvue d'obstacles et de personnes étrangères aux opérations de réparation/entretien. Durant le soulèvement du véhicule, une légère flexion élastique des bras peut se produire, donc pas permanente. On prescrit le respect rigoureux de la charge utile maximale attribuée à l'outil par le constructeur. Le soulèvement du véhicule d'un des côtés comporte un poids égal à environ 30% en moins de la masse du véhicule du côté moteur et d'environ 40% en moins du côté opposé.

13. DONNEES TECHNIQUES

Poids structure	Kg 89
Charge utile max	Kg 1800
Hauteur maximale de soulèvement	Mm 650
Hauteur structure fermée	Mm 143
Largeur structure	Mm 400
Longueur structure	Mm 1120 fermée Mm 1620 étendue
Fonctionnement	hydropneumatique
Calibrage pompe hydropneumatique	Bar 700

14. PROTECTIONS INDIVIDUELLES

L'opérateur doit toujours porter les équipements individuels de protection prescrits par les normes de loi et doit adopter tous les moyens et les procédures nécessaires dans les lieux de travail en vue de la sécurité et identifiés dans les analyses des risques d'entreprise.

Durant le travail avec SLIFT l'opérateur doit agir dans le respect des normes de loi, des procédures d'entreprise et du bon sens, pour sa protection, celle des choses et des personnes en suivant également toutes les prescriptions contenues dans ce Manuel.

15. INSPECTIONS ET ENTRETIEN

Les inspections doivent toujours se faire avec les énergies débranchées et l'équipement au repos.

L'inspection se fait visuellement, puisque SLIFT n'impose aucun entretien particulier.

S'assurer périodiquement de l'intégrité du tuyau et des branchements rapides.

Contrôler périodiquement le niveau de l'huile à l'intérieur de la pompe.

Ces manœuvres simples éviteront dans le temps d'éventuels inconvénients et défauts.

16. NETTOYAGE

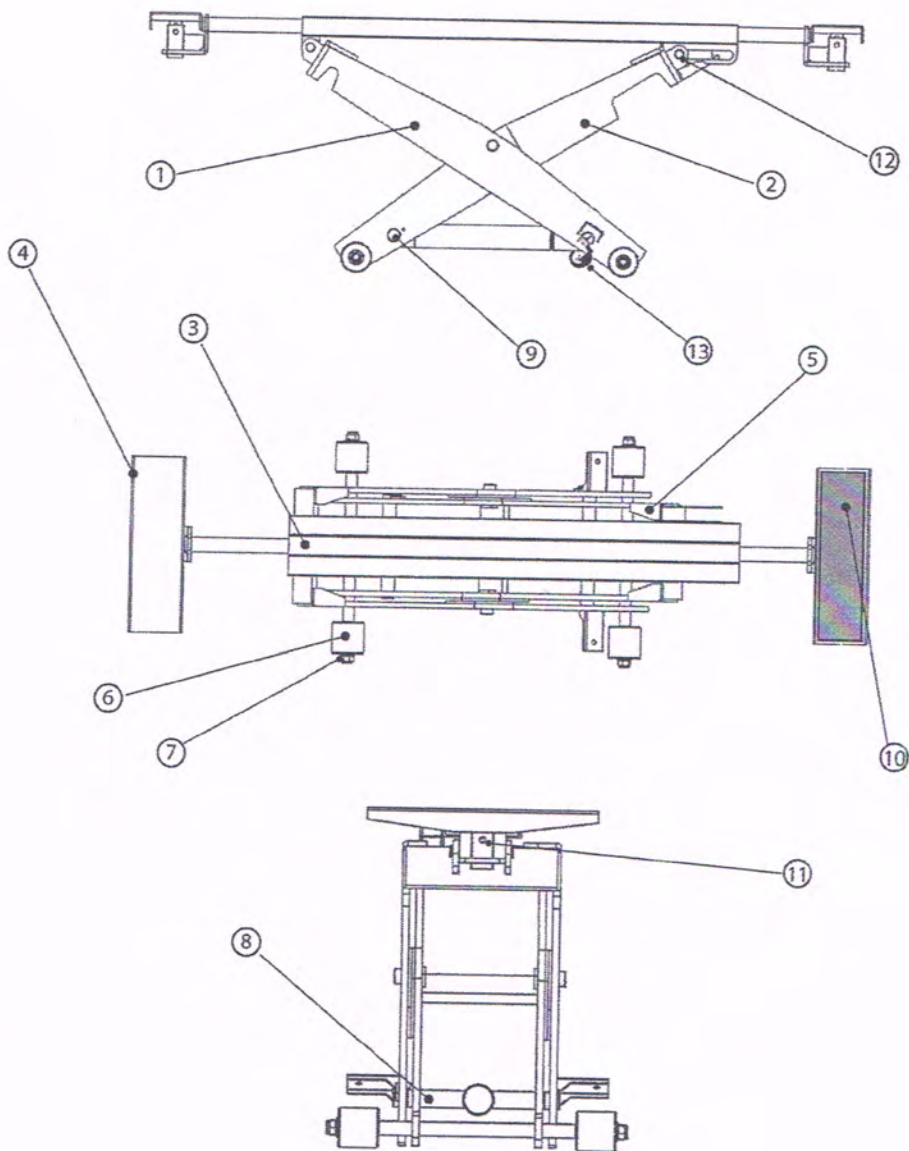
Il est de bonne norme de nettoyer, au moins une fois par semaine, la plateforme et la pompe avec soin, en éliminant la saleté, le poussière et d'éventuelles substances salissantes.

Utiliser des chiffons autonettoyants. Ne jamais utiliser d'eau, de liquides inflammables ou corrosifs.

17. GARANTIE, PIÈCES DE RECHANGE, ECLATES, SCHEMAS

SLIFT est couvert par une garantie dans chacune de ses parties pour 12 mois, à la condition expresse que des violations ou des interventions incorrectes ne se vérifient et à condition que les données d'identification de la machine reportées sur la plaque n'aient pas été endommagées ou retirées. A l'exception des cas rentrant en garantie ou des éléments soumis à une usure normale, le Constructeur se réserve de satisfaire la demande concernant l'entité du dommage et la possibilité de rétablissement en termes de sécurité mécanique et opérationnelle du cric de levage SLIFT. Les interventions en garantie rentrent dans les dispositions de loi en la matière. Ci-dessous sont dessinés les éclatés du cric de levage SLIFT. Pour la Pompe Ghibli, on renvoie au Manuel relatif

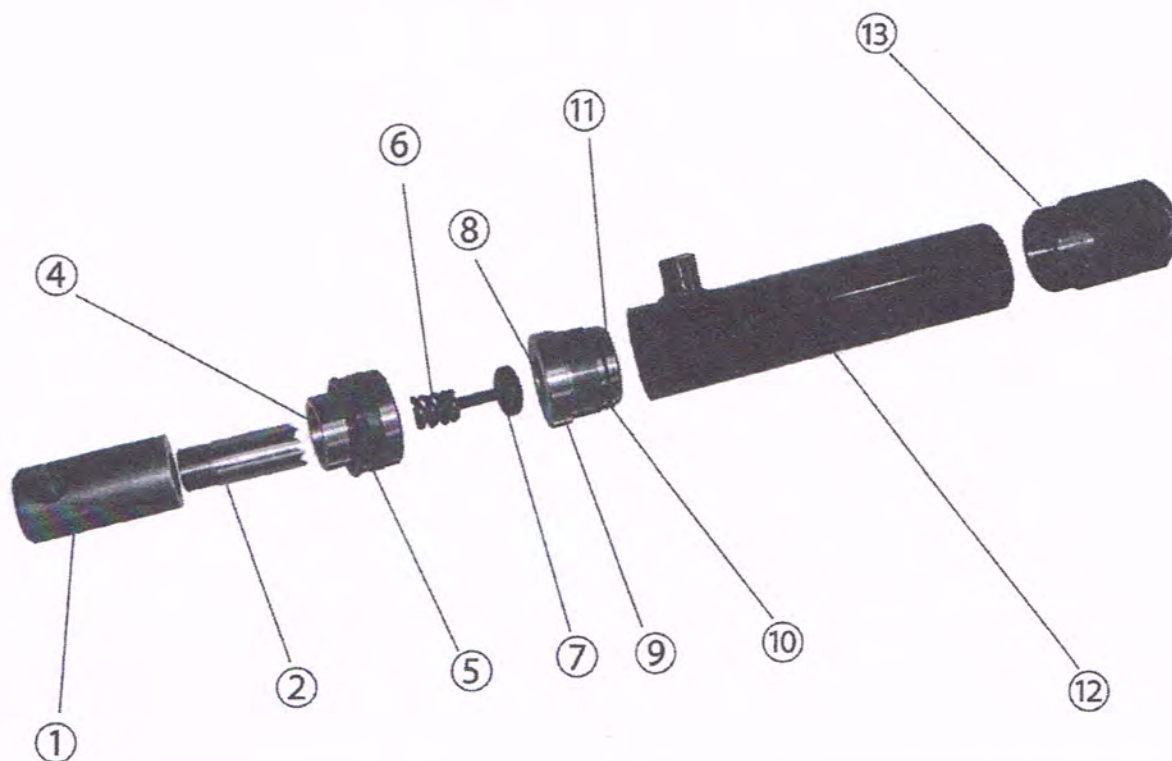
ECLATE SLIFT



Description de l'éclaté

Pos.	Code	Description	Q.té
1	SLIFT.STR/E	STRUCTURE EXTERNE	1
2	SLIFT.STR/I	STRUCTURE INTERNE	1
3	SLIFT.STR/S	STRUCTURE SUPERIEURE	1
4	SLIFT.03	APPUI OSCILLANT	2
5	SLIFT.06	CADRE SUR	1
6	SLIFT.07	ROUE D'APPUI	4
7	SLIFT.08	BAGUE ROUE D'APPUI	4
8	SLIFT.02	PIVOT ANTERIEUR PISTON	1
9	SLIFT.01	PIVOT POSTERIEUR PISTON	1
10	SLIFT.04	TAPIS PROFILE EN CAOUTCHOUC	2
11	SLIFT.05	PIVOT REGLAGE OSCILLANT	2
12	SLIFT.10	PIVOT COULISSEAU STRUCT. SUPERIEURE	2
13	SLIFT.09	ROUE PIROUETTANTE SUP.DOUBLE	2

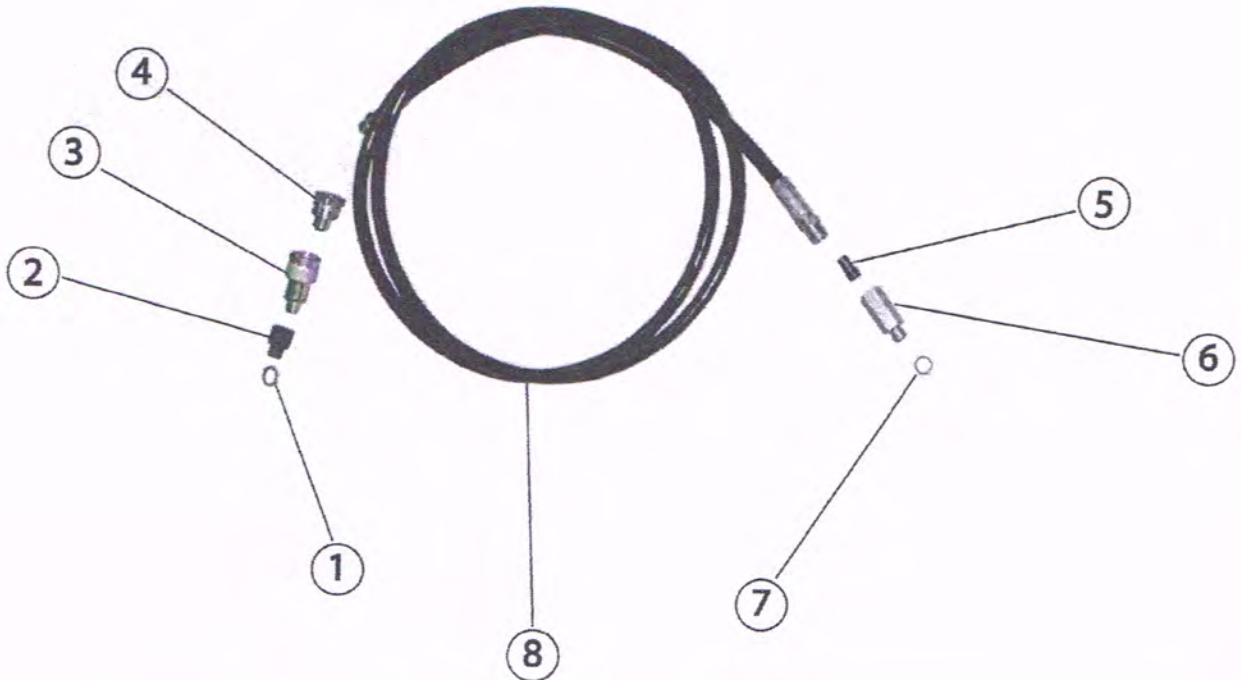
Eclaté Piston 15 Ton



Description de l'éclaté

Pos.	Code	Description	Q.té
1	SLIFT.22	FIXATION TIGE	1
2	SLIFT.20	TIGE PISTON	1
3	SLIFT.24	PORTE JOINT PISTON	1
4	6A0.69	JOINT OR (interne)	1
5	6Q.04	JOINT AVEC BAGUE D'USURE	1
6	52.04A 15T	RESSORT PISTON	1
7	52.03A.S	ENSEMBLE GUIDE RESSORT	1
8	6P.07	RACLE-POUSSIÈRE (interne)	1
9	SLIFT.23	TETE PISTON	1
10	6A0.16	JOINT OR	1
11	6H.10	JOINT TS (interne)	1
12	SLIFT.19	CANNE PISTON	1
13	SLIFT.21	FOND CANNE	1
/	SLIFT.26	BAGUE FIXATION PISTON (NON REPRESENTEE DANS LA PHOTO)	2

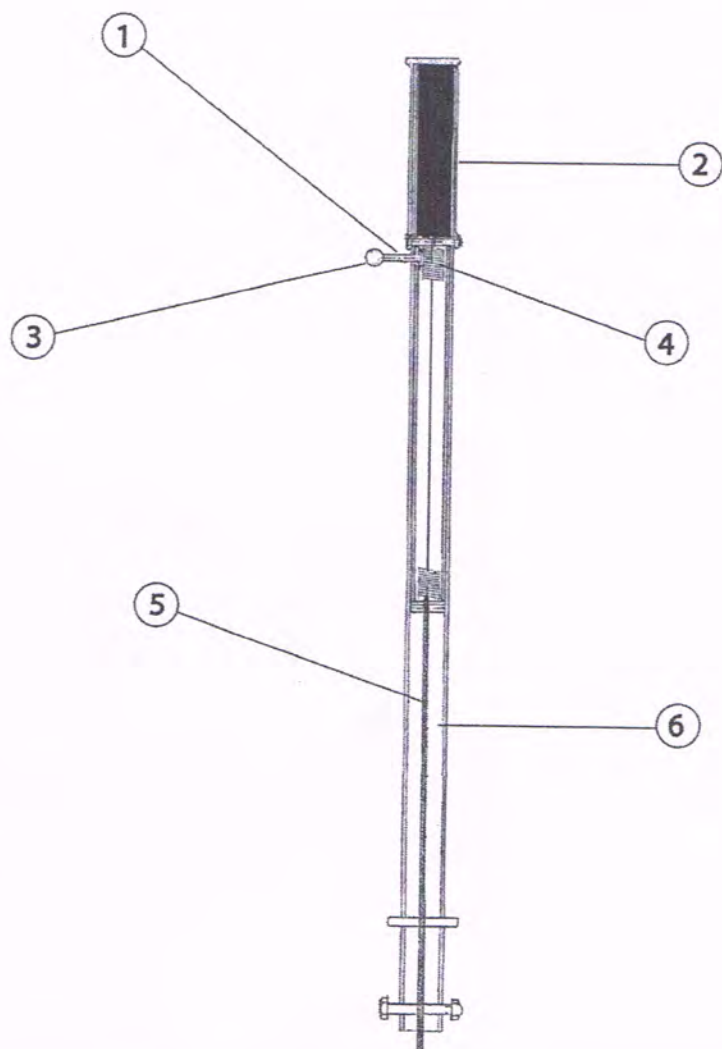
Composants hydrauliques



Description de l'éclaté

Pos.	Code	Description	Q.té
*1	3B.02	BONDED 3/8	1
*2	15C.04	MANCHONS 3/8 NPT	1
*3	16B0.04	BRANCHEMENT FEMELLE 700 BAR	1
*4	16A0.04	BRANCHEMENT MALE 700 BAR	1
5	35B.02	VANNE COMPENSEE Diam. 1	1
6	15C.01	COLONNE 1/4	1
7	3B0.01	BONDED 1/4	1
8	7D.13	TUYAU THERMOPLASTIQUE 2,5Mt M+M 1/4 - 3/8 NPT	1
NB	*	COMPOSANTS PRESENTS UNIQUEMENT SI LE PRODUIT EST MUNI D'UNE POMPE	

Ensemble perche déplacement



Description de l'éclaté

Pos.	Code	Description	Q.té
1	SLIFT.17	PIVOT COULISSEMENT	1
2	SLIFT.15	BOUTON	1
3	SLIFT.18	SPHERE PIVOT COULISSEMENT	1
4	SLIFT.13	RESSORT INTERNE	1
5	SLIFT.14	FIL DECROCHEMENT	1
6	SLIFT.16	TUYAU INTERNE PERCHE	1



CMO S.r.l

Via Aurelia ovest

ex Area Fibronit 54100 Massa – Italia

 : +39 0585 833800  : +39 0585 833777

@ : info@c-m-o.it  : www.c-m-o.it

DICHIARAZIONE CE DI CONFORMITÀ
EC DECLARATION OF CONFORMITY
EG KONFORMITÄTSERKLÄRUNG
DECLARACIÓN CE DE CONFORMIDAD
DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Noi
We
Wir
Nous
Nos



CMO SRL
Via Aurelia Ovest (Ex Aria Fibroni) – 54100 Massa - Italia

dichiaro sotto nostra unica responsabilità che il prodotto
declare under our sole responsibility that the product
erklären in alleiniger Verantwortung, dass das Produkt
declaramos bajo nuestra sola responsabilidad que el producto
déclarons sous notre seule responsabilité que le produit

SLIFT SOLE
(Mini Sollevatore per Autoveicoli)

(tipo) (type) (Typ) (tipo) (type)

.....
(numero di serie) (serial number) (Seriennummer) (número de serie) (no de série)

risulta in conformità alle seguenti direttive comunitarie
is in conformity with the following EC directives
folgenden europäischen Richtlinien entspricht
es conforme con las siguientes directivas comunitarias
est conforme aux directives communautaires suivantes

2006/42/CE

e che sono state applicate le seguenti norme
and that the following standards have been applied
und folgende Normen angewandt wurden
y que se han aplicado las siguientes normas
et que les normes suivantes ont été appliquées

EN ISO 4413:2012 - EN 1493:2010

Massa,

(luogo e data di emissione)
(place and date of issue)
(Ort und Datum der Ausstellung)
(lugar y fecha de emisión)
(lieu et date)

CMO srl
Via Aurelia Ovest (Ex area Fibroni)
54100 Massa
Tel. 0585 833600 | Fax 0585 833777
C.F. e P.IVA: 1315360451

(nome e firma del produttore e del responsabile della documentazione tecnica)
(name and signature of the producer and the responsible of the technical data)
(Name und Unterschrift des Herstellers und des Bevollmächtigten für die technischen Unterlagen)
(nombre y firma del productor y del responsable de la documentación técnica)
(nom et signature du producteur et du responsable de la documentation technique)



Azienda Certificata
Nr. 50 100 3040 - Rev.006